

PANIER SAINT-LOUP LES BRUYÈRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI 15 OCTOBRE 2013

Membres présents : 26

Membres représentés : 6

La présidente déclare l'assemblée générale ouverte à 19h00. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous rejoignent nombreux à compter du mois de novembre.

1) Présentation des comptes de l'exercice écoulé

Mme FLAVIER présente les comptes de l'exercice écoulé. Il reste en caisse environ 600€ à la date de l'AG dont environ 300€ de dépenses restant à régler (location de la salle, cotisation à la Paroisse, remboursement de M. MANFREDINI pour le site Internet).

M. JUDD demande si la somme versée à la Paroisse fait l'objet d'une véritable « convention ». En effet, jusqu'à présent, notre association faisait un don annuel de 200€ à la Paroisse pour la mise à disposition de notre lieu de livraison. Mme BRUNEEL indique que la modification de nos relations avec la paroisse est très récente. Il semble que les 200€ annuels soient bien contractualisés à compter de cette année. De plus, le versement de 50€ pour la location d'une salle est également nouveau. Elle doit se rapprocher de celle-ci pour clarifier les choses après notre AG.

Quitus donné au Conseil d'administration pour l'exercice écoulé : vote à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Renouvellement du Conseil d'Administration

Le CA actuel est composé de 6 membres : Mme BRUNEEL (Présidente), Mme DANNRHEUTER (Trésorière), Mme FLAVIER (Trésorière adjointe), Mme CAILLAT (Secrétaire), Mme CELIBERT (Secrétaire adjointe), M. MOULY et Mme SCOLA

Mme BRUNEEL indique que Mme DANNRHEUTER souhaite se retirer du CA pour raisons personnelles.

Aucun autre adhérent ne souhaitant intégrer le CA, **l'équipe actuelle (hormis Mme DANNRHEUTER) est reconduite à l'unanimité des membres présents ou représentés.** Le nouveau CA se réunira rapidement afin de procéder à l'élection du Bureau (Président, Trésorier et Secrétaire).

3) Modification des statuts

Mme BRUNEEL présente les raisons qui nous conduisent à modifier nos statuts actuels.

- Modification du nom de PANIERS PAYSANS SAINT-LOUP LES BRUYÈRES en PANIER SAINT-LOUP LES BRUYÈRES : cette modification nous est imposée, les termes « paniers paysans » étant déposés commercialement.
- Adresse de l'association : la modification n'avait pas encore été faite et le courrier de l'association arrive actuellement toujours au domicile de l'ancienne présidente Mme RIHET. Nous souhaitons donc domicilier l'association au siège des PAMA (ce qui sera plus simple lors des prochains changements de CA).
- Toilettage des statuts : le CA a souhaité profiter de ces modifications obligatoires des statuts pour les simplifier et n'y laisser que le strict minimum juridique. Tous les points concernant plus particulièrement l'organisation de l'association seront repris dans un Règlement Intérieur qui sera voté par le CA lors de sa prochaine réunion et vous sera bien entendu transmis par la suite. Cela permet de modifier le règlement intérieur au fil de l'eau sans avoir besoin de voter en assemblée générale, ce qui nous paraît plus souple pour le CA (actuel et futur).

La modification des statuts est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le CA effectuera les démarches auprès de la Préfecture et transmettra le nouveau Règlement Intérieur à l'ensemble des adhérents très prochainement.

4) Information sur les différents contrats possibles

Mme BRUNEEL rappelle tous les contrats qu'il est possible de trouver au sein de notre association ainsi que le nom des référents. Elle remercie tous ces bénévoles qui permettent au PANIER SAINT-LOUP LES BRUYÈRES d'offrir une grande variété de produits à ses adhérents. Elle rappelle la nécessité de disposer d'un référent pour mettre en place un nouveau contrat.

- Mme LUCHIER indique qu'elle s'occupe de mettre en place un nouveau contrat miel mais pas avant le mois de juin prochain, l'apiculteur n'ayant eu qu'une très faible production cette année.
- Mme NICOLEY indique qu'elle va recontacter le producteur de pommes et poires.
- Une précision est apportée par Mme FLAVIER sur le contrat œufs : une erreur s'est glissée dans le nombre de semaines du contrat. Elle demande à toutes les personnes intéressées par ce contrat de remplir néanmoins tous les chèques comme indiqué. Le dernier chèque leur sera rendu contre un autre une fois que les calculs auront été ajustés.

5) Augmentation du prix du demi-panier

Le prix du panier entier reste inchangé à 27€ pour le prochain contrat. En revanche, LOÏC et JEAN-RENÉ souhaitent augmenter celui du demi-panier à 14€. Ils expliquent que les demi-paniers demandent plus de manutention notamment pour les légumes coupés ou en bottes.

L'augmentation du prix du demi-panier est soumise au vote :

- **POUR : 34**
- **CONTRE : 1**
- **ABSTENTION : 1**

Le prix du demi-panier passe donc à 14€ à compter du mois de novembre.

6) Rappel sur la cotisation de 25€ d'adhésion à l'Association

Cette cotisation est reversée à hauteur de 15€ par adhérent aux Paniers Marseillais (ce qui permet notamment de rémunérer un salarié). Le solde de 10€ permet à notre association de couvrir les frais de fonctionnement : location de salle, assurance, site Internet, compte bancaire...).

7) Remise des contrats et des chèques pour les adhérents présents

8) Inscriptions aux distributions

Chaque adhérent est invité à s'inscrire au moins 4 fois sur une période de 6 mois afin de participer à la distribution des légumes. Les personnes absentes à l'AG doivent se rapprocher de Mme SCOLA qui gère le planning des inscriptions.

9) Questions diverses

- M. MOULY présente brièvement le travail qui est en cours pour la construction d'un nouveau site Internet. Ce site, que nous espérons convivial et attractif, devrait pouvoir être mis en ligne d'ici la fin de l'année. Il remercie chaleureusement M. MANFREDINI qui a été pionnier pour créer le site actuel et l'a géré tout seul pendant de nombreuses années. Le nouveau site permettra de trouver tous les contrats mais aussi des infos générales, des recettes et à terme de remplacer le journal par une véritable newsletter. Il sera surtout beaucoup plus facile à actualiser que l'ancien, ce qui permettra facilement de modifier les informations qui y figureront.
- Journal : Mme FLAVIER ne souhaite plus participer à la rédaction hebdomadaire du journal. En revanche, Mme BELGHAZI, nouvelle adhérente, a fait part de sa disponibilité pour y participer. Merci à elle.
- Mme JUILLAN présente en quelques mots les modalités du contrat agrumes de Corse.

10) Échanges avec LOÏC et JEAN-RENÉ

Une discussion s'engage sur le contenu des paniers passés et à venir.

- Les pommes de terre ont été attaquées par le Taupin.
- Les poivrons ont été une réussite.
- Les artichauts ont été une des nouveautés de l'année. Cet hiver, nous aurons peut être des patates douces.
- Des concombres amers...
- Trop de courgettes jaunes...
- Attention à l'alternance tous les 15 jours de certains légumes (blettes / épinards par exemple), certains adhérents ne prenant un panier que tous les 15 jours.
- LOÏC et JEAN-RENÉ rappellent qu'ils essaient en permanence de nous donner de la variété au sein d'une même famille de légumes : salades, courges, choux, tomates, aubergines, poivrons, etc.
- Cet hiver, nous aurons : des salades variées (frisée, scarole, laitue, mâche...), des blettes et des épinards, des courges (musquée, butternut, spaghetti, longue de Nice...), des topinambours (1 fois), des panais (1 ou 2 fois) et peut être des cardes pour Noël.
- Rappels sur les fruits en fonction des saisons : fraises, cerises, abricots, pastèques, melon, peut-être raisin l'an prochain.
- Un graphique comparatif de prix entre un panier PAMA et son équivalent en commerce bio ou en conventionnel a été élaboré par les Paniers Marseillais. Il en ressort que les Paniers Marseillais sont largement plus compétitifs que les autres.

Malgré toutes les difficultés, bravo à LOÏC et JEAN-RENÉ de nous offrir de si beaux paniers et avec une belle variété.

L'AG est close à 20h20 et est suivie d'un pot de l'amitié. Merci aux cuisiniers, cuisinières, pâtissiers et pâtissières pour leur participation.

La Présidente

La Secrétaire